

- 25 JUIN 2022 -

AUBUSSON - QUARTIERS SAINT-JEAN ET CÔTE-VERTE

VOTRE POINT DE COLLECTE SE SITUE :

Qu'est-ce qui est **JAUNE**
avec des roulettes...
et qui arrive *bientôt* dans vos **POINTS DE COLLECTE ?**

CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes



- NOTE D'INFORMATION -

- Mise en place de bacs jaunes collectifs -

Dans le cadre de la mise en place de l'extension des consignes de tri, dans une logique de simplicité et pour accroître encore nos efforts environnementaux, votre Communauté de communes Creuse Grand Sud, en partenariat avec la commune d'Aubusson, expérimente **la mise en place d'une trentaine de containers de tri sélectif dit « bac jaune » dans les quartiers Saint-Jean et Côte-Verte d'Aubusson.**

Un premier bilan de cette expérimentation sera établi en septembre prochain et permettra le déploiement des bacs jaunes dans toute la ville d'Aubusson (cette seconde phase devrait se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2022).

MON BAC JAUNE PARTAGÉ

Depuis le lundi 27 juin 2022, les foyers des quartiers Saint-Jean et Côte-Verte d'Aubusson sont dotés en bacs jaunes collectifs pour la collecte du tri dit « tri simplifié ». **Désormais, tous les emballages se trient et se recyclent !**

Plus simples, plus pratiques, plus propres, les bacs jaunes compléteront le dispositif des bacs noirs dans les points de regroupement. Fini l'apport volontaire fastidieux obligeant à se rendre aux colonnes de tri.

LA COLLECTE

La première collecte s'effectuera le mercredi 6 juillet 2022 et devrait se renouveler chaque mercredi. **Pour suivre l'évolution potentielle**



du jour de collecte rendez-vous sur <https://creuse-grand-sud.fr/environnement/decheteries/> et/ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.

SE PROCURER LE MEMO-TRI ET LES SACS JAUNES

En vous rendant à la Mairie (Mairie d'Aubusson, MEF « La Passerelle », Esplanade Charles de Gaulle - du lundi au vendredi de 9h à 13h et le mercredi et vendredi de 14h à 17h30 - Tél : 05 55 83 08 00) **ou au siège de votre communauté de communes** (Communauté de communes Creuse Grand Sud, 34 rue Jules Sandeau - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h - Tel : 05 55 67 79 98).

Vous pourrez vous réapprovisionner en sacs jaunes de la même manière.

ATTENTION : merci d'apporter un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Attention : si désormais tous vos emballages sans exception vont dans le bac de tri (emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique), **les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre. Seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.**

Les sacs jaunes sont exclusivement réservés au tri et ne peuvent en aucun cas remplacer les sacs noirs à ordures ménagères.

Tout dépôt d'encombrants est strictement interdit dans les points de regroupements.

Les agents de la communauté de communes observent le remplissage et la propreté de ces points de regroupement. Toutefois, si vous constatez des problèmes, nous comptons sur vous pour nous en faire part en nous contactant directement au 05 55 67 79 98.



consignesdetri.fr
Le site web



L'application
Guide du Tri

